



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de **SAINTE-MARIE DE BLANDFORD**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Sophie Millette, directeur général et secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité

Qu'une dérogation mineure sera discuté par le conseil municipal de Sainte-Marie de Blandford à sa séance ordinaire du 3 octobre 2022, au bureau municipal situé au 492, des Bosquets à 19h30.

Demande de dérogation mineure

Implantation d'un garage en marge avant.

Désignation de l'immeuble : 1087 des saumons Ste-Marie-de Blandford

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

QUE : copie du document est disponible pour consultation au bureau municipal.

DONNÉ à Sainte-Marie-de Blandford, ce 12ieme jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.



Sophie Millette Directrice générale
et secrétaire-trésorière



Je, soussigné Sophie Milette, Directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant Ste-Marie-de-Blandford certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 18h30, le 12^e jour du mois de septembre deux mille vingt-deux à chacun des endroits suivants, à savoir : bureau municipal et au dépanneur le Marielandais

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 12 septembre 2022.



Sophie Milette, directrice générale
et secrétaire-trésorière